

Non, et encore non à Oasis 3

Les commerçants du centre-ville s'opposent au projet de zone commerciale Oasis 3.

« **À** force de souffrir, le petit commerce va être complètement asphyxié par tous ces m² de surface commerciale supplémentaires ! » Unanimes sur la question avec Samuel Chariton (boucherie), les commerçants du centre-ville de Vesoul ont manifesté leur opposition au projet de zone commerciale Oasis 3 à Pusey, hier, en tout début d'après-midi devant la préfecture. La CDAC (Commission départementale d'aménagement commerciale), présidée par le préfet de Haute-Saône, devait se prononcer pour ou contre la réalisation de cette zone de 14.000 m².

Parmi eux, Stéphane Ottermatt (BHV) se demande quelle est la nécessité d'implanter tant de m². Il cite l'exemple d'Épinal avec une zone démesurée. Aujourd'hui, il y a des locaux vides... » ou Marcel Hennequin (Elegancia) : « Aujourd'hui, tout le monde veut faire n'importe quoi mais on en crève ». Pour Sylvie Patard (bijouterie SL), il est urgent « de ramener du monde en ville ».

Le président des Vitrines de Vesoul, Alexandre Garniron, s'est entretenu avec le promoteur : « Derrière ce projet Oasis 3, il y a une deuxième phase, celle de passer à 30.000 m², d'ici quelques années. Il se base sur des chiffres de population erronés ». Ce que confirme Marie-Dominique



■ Entre soixante et soixante-dix commerçants et consommateurs se sont rassemblés devant la préfecture où se réunissait la CDAC, Commission départementale d'aménagement commerciale.

Photo Dominique ROQUELET

Aubry, adjointe au commerce : « Le promoteur s'appuie sur une population de 46.000 pour l'agglomération alors que nous ne sommes que 33.000. Cette zone est surdimensionnée, économiquement non viable et elle déséquilibre le territoire. À l'heure actuelle, nous avons des locaux vides, sur Oasis 1 et Oasis 2 et l'Espace de la Motte. Occupons-nous d'aller chercher des enseignes pour remplir ce qui est à remplir ».

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie), par la voix de Pascal Ferrari, vice-président, ne veut « pas donner un blanc-seing à un projet sans enseigne quand les conclusions de trois études indépendantes financées par la CAV indiquent

que nous sommes en surcapacité commerciale ». Pour Loïc Cavagnac, président de l'Udcia (Union départementale commerçants, industriels et artisans), « le développement commercial découle du développement économique. C'est par là qu'il faut commencer ».

Aux côtés des commerçants, des consommateurs venus également signer la pétition comme Danièle, qui veut faire entendre la position des personnes âgées qui font leurs courses au centre-ville et ne veulent pas voir les enseignes fermer. Ou Patricia qui n'aime pas conduire : « En ville, on trouve le conseil et le sourire. En grande surface, l'accueil est trop impersonnel ».

Catherine HENRY

Six contre, deux pour

► La CDAC a émis un avis défavorable au projet Oasis 3 par six voix contre et deux pour. Ont voté pour, le conseil général et le maire de Pusey, **René Regaudie**. Lequel va essayer de convaincre la société Sopic, promoteur, de présenter un dossier un peu modifié. « Nous nous réunirons lundi pour savoir si l'on fait appel sur le plan national ou pas. Le discours des commerçants, il a été le même au moment de l'implantation du Leclerc à Pusey. Le promoteur s'était engagé à faire travailler des entreprises locales. Ce sont 25M€ qui leur passent sous le nez ». **Pierre Quinoneiro**, de la société Sopic se dit « déçu » : « Nous avons présenté un projet innovant, moderne avec des enseignes nouvelles. Les commerçants du centre-ville se trompent d'ennemi. Le vrai ennemi, c'est internet. Nous voulions renforcer l'offre sur Vesoul et éviter l'évasion commerciale ». Pour l'heure, la décision d'un éventuel appel du promoteur n'est pas prise. Le **conseil général**, selon Gérard Bontour, était favorable au projet : « Il aurait profité aux entreprises départementales et régionales. Il y avait de l'emploi à la clé. La concurrence n'aurait pas eu lieu sur le commerce du centre-ville. Besançon ne s'y trompe pas avec deux extensions de zones. L'évasion commerciale va se poursuivre ». **C.H.**